

Bureau Exécutif

Relevé de décisions

Réunion en visioconférence du Jeudi 18 Mars 2021

Le Président Loreto GUAGLIARDI ouvre la séance à 18h30.

<u>Présents</u>: Mmes **BRETHES** - **DANTHEZ** - MM. **LUMALE** - **VIELLE**

<u>Assiste</u>: M. **COURROUYAN** (Directeur Administratif et Financier)

Excusés: MM. GUAGLIARDI P. - LESCA - ROSELIER

En ouverture de cette réunion, le Président informe les membres du Bureau Exécutif du décès de M. Stéphane BRIOLET, arbitre et membre de la CDPA. Des condoléances sont adressées à la famille de Stéphane et aux membres du Pôle de l'Arbitrage.

Le Président informe également les membres du Bureau Exécutif du décès de M. Christian LASSALLE, Secrétaire Général puis Président du District des Landes de 1995 à 2000. Les condoléances attristées du Comité départemental sont adressées à sa famille, ses proches et au club du FC Tartas St Yaguen dont il était Président d'Honneur.

Informations et dossiers en cours

- Election à la Présidence de la FFF: la liste conduite par M. Noël LE GRAET a été élue à plus de 73% par l'Assemblée Fédérale réunie le samedi 13 Mars 2021. Le Bureau
 Exécutif adresse toutes les félicitations du football landais au Président LE GRAET et à ses colistiers.
- Départ de M. Pierre SAMSONOFF: Le Président informe les membres du Bureau Exécutif du départ de M. Pierre SAMSONOFF, Directeur Général adjoint de la FFF et Directeur de la Ligue du Football Amateur. Le Président remercie M. Pierre SAMSONOFF pour sa relation amicale et sa bienveillance qu'il a pu avoir envers le District des Landes durant son passage à la FFF.

- Opération Crédit Agricole « Coup de cœur » : suite à l'arrêt des compétitions lors de la saison passée, les labels FFF n'ont pas été décernés. Le Crédit Agricole a décidé néanmoins de récompenser 4 clubs dans le cadre d'une opération appelée « Coup de cœur », selon des critères de démarche de féminisation, d'éco-environnement ou encore de participer au PEF (Programme Educatif Fédéral). En accord avec le Crédit Agricole d'Aquitaine, les 4 clubs suivants ont été désignés et recevront prochainement une dotation en matériel d'une valeur de 460€ :
 - o FC PARENTIS (lauréat départemental)
 - o JA DAX
 - o SCS FC
 - SA SAINT SEVER

Le Bureau Exécutif remercie le Crédit Agricole de Nouvelle Aquitaine pour son engagement renouvelé en faveur du football amateur.

- Organisation des stages Footland : Le Bureau Exécutif valide les dates des stages Footland pour l'été 2021:
 - o Semaine 1 : du Mercredi 07 au Dimanche 11 Juillet 2021
 - Semaine 2 : du Mardi 13 au Samedi 17 Juillet 2021
 - Semaine 3 : du Lundi 16 au Vendredi 20 Août 2021
- **Distinctions honorifiques/ Médaille d'Honneur DLF**: suite au retour des clubs, le Bureau Exécutif valide les propositions suivantes pour la saison 2020/2021:
 - ANDREZO DIAZ Philippe (St Geours LM)
 - BALLIN Emmanuel (FC Amou Poudenx)
 - BEGARDS Francis (Labenne OSC)
 - BIREMONT Laurent (FC Morcenx Arengosse)
 - CAPDEVILLE Christian (AS Tarnos)
 - CASTAY Jacqueline (SA Saint Sever)
 - CHARAABI Faten (FC Parentis)
 - CURT Jean Pierre (SCS FC)
 - DEHEZ Sébastien (FC Escource)
 - DULUCQ Michel (FC Doazit)
 - DUVIAU Joël (US Latrille)
 - FABERES Nadine (US Latrille)
 - GROCQ Daniel (RC Dax)
 - LAUSSU Denis (Marensin FC)
 - MARCOS BLANCO Carlos (FC St Martin de Seignanx)

Une date est à fixer en fin de saison pour la remise de ces distinctions.

 Dossier sinistre du 30/12/2020: suite aux inondations subies par le Centre départemental en fin d'année 2020, le Président informe de la validation par la compagnie d'assurance de la prise en charge des travaux de remise en état des bureaux et des salles impactés qui interviendront dans les prochaines semaines.

Situation sanitaire et sportive

Les mesures restrictives annoncées depuis le mois dernier restent en vigueur à ce jour, à savoir :

- Couvre-feu de 18h à 6h (passage à 19h à compter du Samedi 13 Mars 2021)
- Maintien des entrainements en extérieur sans contacts (pour toutes les catégories)
- Entrainements en intérieur pour les mineurs uniquement
- Les vestiaires doivent rester fermés

A ce jour, il n'existe aucune perspective pour une reprise des compétitions.

Le Président précise qu'il pérennise son rendez-vous bi-mensuel avec les présidents de clubs en visioconférence. Le prochain échange est fixé au Vendredi 19 Mars 2021 à 12h30.

Situation du Centre Départemental du football.

Etant classé ERP (Etablissement Recevant du Public), le Centre départemental du football rester fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

La convention de mise à disposition du centre d'hébergement Cap Landes à destination de l'Etat et de la Croix Rouge est toujours en vigueur jusqu'au 31 Mars 2021. Une prolongation de cette convention est envisagée pour 1 gîte (soit 10 places) sur les mois d'Avril et Mai 2021 pour l'isolement des personnes atteintes du Covid 19.

Pôle de gestion

- Situation du personnel: le Président indique le maintien du dispositif de l'activité partielle pour le mois d'Avril 2021 dans les mêmes conditions, compte tenu de la baisse d'activité et afin de préserver au mieux les finances du Comité.
- Maintien du salaire net des personnels sur le mois de Mars 2021: sur proposition du Président, le Bureau Exécutif valide le maintien du salaire net à 100% pour le personnel administratif et technique du District des Landes de Football sur le mois de Mars 2021.

- Organisation des entretiens annuels du personnel : compte tenu des conditions sanitaires, les entretiens annuels du personnel se réaliseront en visioconférence à la fin du mois de Mars 2021.
- Prélèvement mensuel des clubs du mois d'Avril 2021 : compte tenu du maintien de l'arrêt des compétitions, sur proposition du Président, le Bureau Exécutif décide de l'annulation du prélèvement mensuel des comptes clubs du mois d'Avril 2021.
- Dossier de M. Florent FERRADOU : le Président fait un point sur l'avancée du dossier de M. Florent FERRADOU et donne les dates des échéances à venir.
- Situation de Mme Alice MARTINS DE ALMEIDA: le Président informe le Bureau Exécutif de l'état de santé de Madame Alice MARTINS DE ALMEIDA à qui des vœux de bon rétablissement sont adressés.

Pôle des Activités Sportives

Devant l'incertitude de plus en plus grande d'une reprise des compétitions, le Président a missionné dès la fin du mois de Février un groupe de travail, sous la direction de Patrick GUAGLIARDI, Vice-Président en charge du Pôle des Activités Sportives, afin d'établir un plande relance pour la fin de cette saison 2020/2021, dans le cas où la fin des championnats serait actée et que les conditions sanitaires permettraient un retour à une pratique normalisée sur les terrains.

Après une réunion le 09 Mars dernier du groupe de travail et plusieurs échanges effectués, Jérôme COURROUYAN, Directeur Administratif et Financier, rapporte les travaux de ce groupe de travail et présente le plan de relance de la saison 2020/2021 qui s'articule selon les principes suivants :

- Nécessité de proposer un retour au terrain à toutes les catégories d'âges et de pratiques, afin de faire revenir les licenciés dans les clubs
- Respect des préconisations sanitaires en vigueur
- Avril 2021 : période de réathlétisation
- Mai-Juin 2021 : retour à une forme compétitive

Jérôme COURROUYAN décline ensuite pour chaque catégorie le type de format envisagé pour le retour à la compétition. Pour toutes les catégories du football d'animation, les plateaux en effectifs limités sont privilégiés, avec la notion de secteur géographique. Pour les catégories Jeunes et Seniors à 11, ainsi que les Seniors Féminines, un retour sous la forme de coupes départementales est envisagé. Enfin les pratiques diversifiées ne sont pas oubliées, avec un plan dévoilé pour le football Seniors à 8, le Futsal ainsi sur le beach soccer.

Le Bureau Exécutif remercie le groupe de travail pour la qualité de cette présentation, et valide ce plan de relance qui sera présenté aux Présidents de clubs lors de la prochaine réunion en visioconférence programmée le 19 Mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h.

Vu le Président, Loreto GUAGLIARDI

Secrétariat - Rédaction : Jérôme COURROUYAN, Directeur Administratif et Financier - 23.03.2021